



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle

De l'Abbaye des Fusiliers de Denges

Dimanche 13 mars 2022, aula du collège de la Crosette, Denges

L'Abbé-Président Jean-Michel Despont ouvre la séance à 15h00 en saluant en particulier la présence de son homologue de Lonay, Luc Giezendanner ainsi que le Président du Conseil communal de Denges, Grégoire Tavernier.

L'Abbé-Président interpelle Colin Ducommun et Philippe Bohner afin de savoir si ceux-ci acceptent un mandat de scrutateurs pour la présente assemblée. Tous deux confirment accepter cette charge.

L'Abbé-Président évoque les membres décédés depuis la dernière assemblée à savoir :

- Willy Visinand, doyen des membres, lequel était né en 1925, fin guidon, roi à la cible Venoge en 1997.
- René Chambaz également fin guidon, roi à la cible Venoge en 1979

L'Abbé-Président invite les membres à se lever et observer une minute de silence en la mémoire des disparus mais également pour être en pensées avec les amis et familles de ceux-ci de même qu'avec nos membres atteints par la maladie et qui n'ont pas pu être présents ce jour. Une pensée également pour les personnes qui subissent, en Ukraine, une triste guerre.

L'Abbé-Président donne encore lecture de l'ordre du jour figurant sur la convocation, à savoir :

Ordre du jour :

1. Appel
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 12 septembre 2021
3. Rapports
 - A) de l'Abbé-Président
 - B) du Lieutenant-d'Abbé
 - C) du Trésorier
 - D) de la Commission de gestion
4. Approbation des rapports, selon chiffre 3 ci-avant
5. Admissions, démissions
6. Nomination de la Commission de gestion
7. Nomination des membres honoraires
8. Fixation de la cotisation
9. Commissions fête 2023
10. Propositions individuelles et divers

et met cet ordre du jour en votation.

L'ordre du jour est admis à l'unanimité.

1. Appel

L'appel s'effectue par une liste de présence tenue à la table du Conseil. 43 membres ont répondu présents alors que 46 membres ont pris la peine de s'excuser.

2. Lecture du procès-verbal (PV) de l'assemblée du 12 septembre 2021

L'Abbé-Président rappelle que le PV a été mis en ligne sur le site internet. Il demande néanmoins à l'assemblée si celle-ci en souhaite la lecture. Cela n'étant pas le cas, l'Abbé-Président met le PV en discussion, puis en votation.

Le procès-verbal de l'assemblée de l'assemblée du 12 septembre 2021 est accepté à l'unanimité.

3. Rapport

A) de l'Abbé-Président : En raison de la Covid et de la date de notre dernière assemblée, peu d'événements à relater. Néanmoins il relève notre participation à l'assemblée de la Fédération des abbayes vaudoises fort intéressante ainsi que notre participation à l'assemblée du Giron au cours de laquelle nous avons croisé, pour la dernière fois, Tony Reverchon, Abbé-Président de l'Abbaye des Patriotes d'Ecublens, qui décéda quelques semaines plus tard lors d'un accident de ski.

B) du Lieutenant d'Abbé : En l'absence d'Alexandre Cavin, atteint par la Covid, Cédric Mutter relate quelques résultats à savoir : Tir du Giron, 6^{ème} avec une moyenne de 617,4 points, Individuellement Alexandre Henchoz termine roi au coup centré avec 100 appuyé de 99. Au tir d'Amitié, l'Abbaye se classe également 6^{ème}. Cédric Mutter signale que l'inscription pour le prochain tir d'Amitié est ouverte.

C) du Trésorier : Alexandre Henchoz donne lecture des comptes dont des exemplaires sont à disposition à la table du Conseil. Le Trésorier les commente, par comparaison avec les comptes 2020, comme suit :

Dépenses : la dotation du Conseil légèrement plus basse ; achat de brassards

Recettes : cotisation en forte baisse du fait de la convention tardive par rapport aux habitudes ; pas de produit de loto ou autre produit

Résultat : perte de Fr. 804,85

Le Trésorier relève qu'au jour de la présente assemblée, de nombreux confrères se sont acquittés des cotisations arriérées. Un point de situation sera toutefois fait en fin d'année 2022 afin de déterminer si des exclusions doivent être prononcées.

Le bilan se présente dès lors comme suit :

Caisse	Fr.	1819.25	Fond social	Fr.	32830.00
Banque	Fr.	85529.75	Fond de réserve	Fr.	40000.00
Poste	Fr.	0.00	Fond de fête	Fr.	14744.00
Débiteurs	Fr.	225.00	Passif transitoire	Fr.	0.00

D) de la Commission de gestion : Yves Zahner rapporte et invite l'assemblée à accepter les comptes tels que présentés et donner décharge à la fois au Conseil et à sa commission.

4. Approbation des rapports, selon chiffre 3 ci-avant

L'Abbé-Président met en discussion au fur et à mesure ces rapports. Aucune discussion. Les rapports sont mis en votation successivement. Ils sont acceptés à l'unanimité.

5. Admissions, démissions

L'abbé-Président signale la réception d'une démission, celle de Jean-Marie Collé qui va quitter la commune de Denges. L'Abbé-Président signale que le Conseil va examiner le cas de membres qui ont d'importants retards dans le paiement des cotisations et sont susceptibles d'être radiés, au vu des dispositions statutaires.

Pour les admissions, l'Abbé-Président propose que les parrains s'expriment et présentent leurs filleuls. Comme l'an dernier, les nouveaux membres sont invités à rejoindre l'Abbé-Président devant l'assemblée.

Grégoire Galland présente Aline Laydu, née le 10.09.1995. Originaire de Tolochenaz, elle a grandi à Echandens et habite désormais à Lausanne. Adeptes du basket, Aline est enseignante à Yens.

Stéphane Giger présente son fils Anthony. Anthony, né le 10.09.2006 suit les traditions familiales puisque son arrière-grand-père était déjà membre de notre vénérable Abbaye.

Grégoire Tavernier présente son épouse Laurence Chatelan-Tavernier, laquelle vit dans le canton de Vaud depuis l'âge de ses 5 ans et depuis 20 ans à Denges. Très impliquée dans la vie des jeunes de la commune, elle a participé à Denges-Croque puis à l'unité d'accueil des Pirates, pépinière des potentiels futurs membres de l'Abbaye. Laurence a également œuvré au sein du comité du FC Echandens. Mère de 3 jeunes adultes dont Jules Tavernier, membre de l'Abbaye. Et pour ne rien gâcher, Laurence Tavernier aime ... la langue.

Gérald Cavin présente Laurence Despont, fille d'Anne-Marie et René Cavin. Laurence a participé à plusieurs fêtes avec la jeunesse. Bien que domiciliée à Dompierre (FR), Laurence Despont est présente à chacune de nos fêtes.

Christian Rossier présente son épouse Marie-Christine Rossier. Née un 18 février, sous le signe du Verseau, une année de fête, Jacques Henchoz était roi de même que Auguste Moinat et Charles Reymond. Pure morgienne elle fut demoiselle d'honneur à l'Abbaye des Amis de Morges. Dengeuse depuis près de 30 ans, Marie-Christine est maman des 4 sœurs de la place du Tilleul. Dévouée, sérieuse, rayonnante elle est très attachée à sa famille et ses amis.

Anouck Rossier présente sa sœur Gaëlle, 2^{ème} de la fratrie. Gaëlle détient un bachelor en soins infirmiers mais poursuit d'autres études, désormais à la HEP (Haute école pédagogique). Gaëlle Rossier aime particulièrement la nature et les contacts avec les autres. A côté de ses études, elle donne des cours d'équitation pour des enfants. Elle est drôle, sensible et aime l'apéro.

Chloé Rossier présente sa sœur Romaine Rossier, aînée de la fratrie. Les études de Romaine débutent naturellement à Denges, la conduisent à Morges puis sur les bancs de l'Unil à Lausanne où elle termine un master en urbanisme en 2020. Romaine met toujours les troupes de bonne humeur. Elle est persévérante, courageuse et brillante avec un vrai caractère de Rossier. Elle ne se laissera donc pas faire et défendra coûte que coûte ce qui lui tient à cœur.

Jean-Charles Mignot présente sa fille Gaëlle Mignot née le 10 juillet 2000, durant le Tir fédéral qui se déroulait à Bière. Gaëlle a effectué un apprentissage d'employée de commerce. Elle a multiplié les emplois, parfois temporaires, parfois incongrus comme son passage comme agente de sécurité. Pourtant l'ensemble suit une logique et une détermination à travailler dans le domaine de la comptabilité et exercer l'anglais. Gaëlle aime les sensations fortes (la vitesse à ski, les sphères plastiques de la fête 2016 ou la chute libre). Gaëlle est particulièrement proche de sa sœur Pauline.

L'acceptation de ces nouveaux membres est entérinée par des chaleureux applaudissement. Chacun de ces membres reçoit, comme il se doit, l'insigne de notre Abbaye, les statuts de celle-ci ainsi que l'ouvrage retraçant son existence.

A l'issue de ce point, notre Abbaye compte 152 membres.

6. Nomination de la Commission de gestion

L'Abbé-Président rappelle que la commission de gestion se compose actuellement de Yves Zahner, rapporteur qui se retire ; Eladio German devient rapporteur alors que Maxime Métry est membre. Grégoire Galland – suppléant - devient membre. Grégoire Galland présente la candidature d'Aline Laydu qui devient donc membre suppléante.

7. Nomination des membres honoraires

L'Abbé-Président indique que cette année deux membres deviennent honoraires. Il s'agit de Daniel Chaupond et Jean-Luc Deschamps. L'Abbé-Président rappelle que le statut de membre honoraire est accordé aux membres ayant atteint l'âge de l'AVS et 25 ans de sociétariat.

8. Fixation de la cotisation

L'Abbé-Président rappelle que les cotisations s'élèvent à Fr. 60.-- pour les membres et 30.-- pour les honoraires. Il met ces montants en votation.

Les cotisations sont admises à l'unanimité.

9. Commission des fêtes 2023.

Après la constitution de 2 commissions l'année passée et pour revenir sur l'idée émise par Grégoire Galland lors de la dernière assemblée générale, l'Abbé-Président propose la constitution d'une commission qui pourrait soutenir le Conseil et les personnes directement concernées (par ex. les rois) dans l'organisation des apéritifs et cortèges notamment. Julien RoCHAT sera invité à y prendre part de même que Grégoire Galland qui s'était déjà proposé l'an dernier. Un appel à candidature est lancé par l'Abbé-Président. Gaëlle Rossier, Romaine Rossier, Gaëlle Mignot, Aline Laydu s'annoncent.

L'Abbé-Président demande également si d'autres membres souhaitent se joindre à la commission déco ? Anouck Rossier se propose. L'Abbé-Président propose que cette commission participe à la séance du Conseil agendée le 10 mai 2022 à 19h30. Grégoire Borboën viendra en appui pour les questions relatives aux forains.

La commission sponsoring va également débiter ses travaux sous la conduite de Nicolas Ferreira.

10. Propositions individuelles.

Avant de passer la parole aux membres, l'Abbé-Président signale que le membre le plus âgé est Paul Paquier, né en 1930, le 13 mars précisément, alors que Roger Reymond, né en 1930 également est notre plus ancien sociétaire, entré à l'Abbaye en 1947, soit il y a 75 ans. Pour marquer cet événement, il lui est remis un diplôme ainsi qu'un bon pour partager une fondue avec le Conseil. Roger Reymond, ému, indique qu'il est né à Denges dans la maison Baltisberger et remet au Conseil quelques photos datant, pour certaines, de 1920.

L'Abbé-Président indique encore que le Conseil a décidé d'organiser à nouveau un tournoi de pétanque qui se déroulera le 1^{er} août 2022.

Finalement l'Abbé-Président signale que de nombreuses fêtes d'abbayes se tiendront cette année. Il invite les membres qui le souhaitent à seconder le Conseil dans les représentations traditionnelles de l'année 2022.

La parole n'étant plus demandée, l'Abbé-Président clôt cette assemblée à 15h43 précises et invite les membres à partager l'apéritif et faire plus ample connaissance avec les nouveaux membres admis ce jour.

Pour l'Abbaye des Fusiliers de Denges

L'Abbé-Président

Le Greffier

Jean-Michel Despont

Jean-Charles Mignot

Ce PV est rédigé et publié sous réserve de son approbation définitive à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale ordinaire en 2023